



René BLANCHET, maire, et le conseil municipal sont heureux de vous
convier à la

CEREMONIE DES VŒUX—LE DIMANCHE 5 JANVIER A 11H

à la salle des fêtes de Pommiers

Edito



Dans quelques jours, je vous souhaite d'être tous réunis en famille ou entre amis pour passer de joyeuses fêtes de fin d'année. Et nous aurons une pensée ou un geste en direction de ceux qui malheureusement seront seuls ou malades.

Le Conseil Municipal vous accueillera le Dimanche 5 Janvier à la Salle des Fêtes pour vous présenter ses vœux, mais surtout pour être dans un moment d'échange et de convivialité.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin municipal annuel, mais auparavant ce Pommiers-Info a pour objectif de vous transmettre quelques informations pratiques donc soyez vigilants.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Votre Maire.

Recherche de jeunes animateurs BAFA

Les centres de loisirs de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées manquent régulièrement de jeunes animateurs titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Dès 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA ! Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Les sessions de formation conduisant à la délivrance du BAFA sont organisées par des organismes de formation habilités par décision du ministre chargé de la jeunesse. Le conseil municipal a pris la décision de verser une participation financière pour aider les jeunes à devenir titulaires du BAFA. Cette aide communale vient en complément des autres aides financières existantes auprès de la caisse d'allocations familiales, ou le conseil régional.

Toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées par la commune, mais si l'animation vous intéresse, n'hésitez pas à vous connaître auprès de la mairie.

Permanence de l'Espace de Vie sociale

Aide pour des démarches administratives en salle des mariages les 14/01 et 25/02 de 14h à 17h.

Recyclage des sapins de Noël



Inutile de transporter votre sapin de Noël à la déchetterie, la commune vous propose de recycler celui qui a illuminé vos fêtes de fin d'année et émerveillé petits et grands. Vous pouvez le déposer sur le parking des Terrasses, Chemin de la Borne, à proximité du local technique municipal, où un espace sera réservé du 03 au 22 Janvier 2024. Le sapin doit être dégarni de toutes ses décorations. Les sapins seront broyés par nos services. Le broyat sera utilisé pour la protection des espaces fleuris.

Dans tous les cas, ne le jetez pas au bord d'un chemin, d'un fossé ou tout autre lieu dans la nature. Ne le brûlez pas en extérieur, le brûlage est interdit et verbalisable. Ne le dissimulez pas dans les ordures ménagères ou déchets recyclables.

Commençons l'année avec un geste simple et citoyen pour l'environnement : recyclons notre sapin de Noël et rendons à la nature ce qu'elle nous a donné.

Collecte des déchets recyclables

La collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) se fait généralement les mercredis, les semaines impaires.

La collecte du mercredi 25 décembre 2024 est supprimée. Le 1^{er} janvier 2025 tombant un mercredi, la collecte des poubelles jaune se fera le samedi 4 décembre 2025.

Il est rappelé que les poubelles sont à présenter sur le domaine public, la veille au soir des jours de collecte.

Et comme à Noël on produit un peu plus d'emballages que d'habitude, pensons à bien recycler.

Lutte contre le frelon asiatique

Réunion publique le 28 janvier 2025 à 20h à la Maison des associations :

- ⇒ le frelon asiatique : caractéristiques, risques, progression...
- ⇒ Bilan des actions 2024 au niveau de la Commune et de la Communauté de Communes
- ⇒ Retour d'expérience de piégeage par les participants
- ⇒ Organisation de la campagne de piégeage de printemps
- ⇒ Atelier de fabrication de pièges individuels et achat possible de pièges sélectifs...



Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h

Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h

Fermeture le samedi 28 décembre

Tél : 04 74 65 63 90

Courriel : contact@mairie-pommiers.fr

Site : www.mairie-pommiers.fr

N° d'astreinte URGENCE : 06 07 38 04 37

BIBLIOTHEQUE

Horaires :

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 15h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 04 74 07 05 66

Courriel : bibliotheque@mairie-pommiers.fr

Site : <https://bibliotheque.mairie-pommiers.fr>

DECHETTERIES

Munis de votre carte, quatre lieux sont possibles d'accès : Anse, Chazay, Theizé et St Laurent d'Oingt (chaque jour, l'une d'entre elles est ouverte)

Lors des fêtes de fin d'année la municipalité rappelle l'interdiction de l'utilisation des pétards et des feux d'artifice dans les lieux publics.

Hormis le bruit généré par ceux-ci, chaque année nous déplorons des accidents suite à l'explosion des pétards.



Projet AGORA : Lancement du chantier de Construction de la Salle des Fêtes, réhabilitation et extension de la Maison des Associations

La phase études pour la construction de la Salle des Fêtes, la réhabilitation et l'extension de la Maison des Associations est arrivée à sa fin. Les diverses entreprises ont été choisies pour la réalisation des travaux.

La phase travaux débutera **dès le lundi 06 Janvier 2025** par la mise en place de barrières pour délimiter la zone travaux interdite au public, selon la zone présentée sur le plan ci-après.

L'installation de la base vie pour le personnel suivra, sur la plateforme adjacente au local technique municipal et l'installation d'une grue sur la Place des Associations.

Les travaux n'impacteront pas l'usage de l'actuelle Salle des Fêtes.

En revanche, les accès et l'utilisation de la Maison des Associations (MDA) seront beaucoup modifiés :

-
- ***Condamnation du niveau de la bibliothèque et transfert de celle-ci dans la salle rouge au niveau inférieur (réouverture le 6 janvier 2025)***
 - ***Deux salles de réunions resteront disponibles dans la MDA pour les associations avec un accès uniquement par les portes latérales, auxquelles s'ajouteront la salle des mariages et exceptionnellement la salle du conseil municipal à la mairie.***
 - ***Les clés pour accès seront à retirer à la mairie aux heures d'ouverture.***
 - ***La zone de chantier sera fermée et l'accès sera interdit au public.***
-

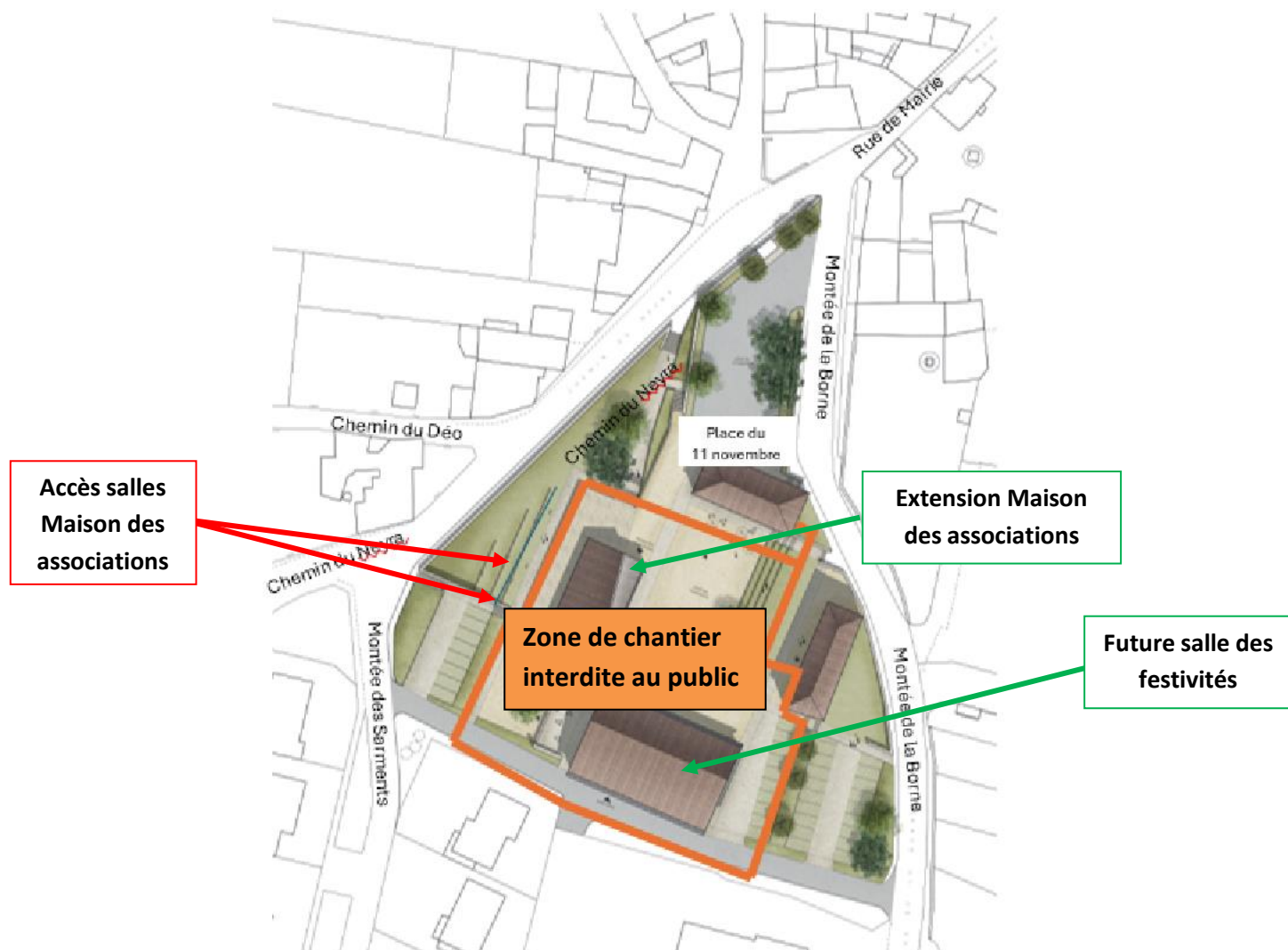
Concernant la MDA, les terrassements débuteront simultanément sur la Place des Associations pour l'extension de la bibliothèque et sur la placette au niveau inférieur pour la création d'une salle d'activités et d'une chaufferie.

La fin des travaux extérieurs et intérieurs de la MDA est prévue en septembre 2025.

Les travaux de terrassement et de construction de la Salle des Fêtes débuteront en février 2025 pour une **fin des travaux prévues en mars 2026.**

Ces travaux importants apporteront sans doute des nuisances sonores dues aux engins de chantier, un surcroît de circulation de camions et véhicules d'entreprises, une restriction des possibilités de stationnement et une modification des habitudes de déplacement des piétons. La mairie et les opérateurs resteront attentifs pour limiter ces désagréments.

Un plan du chantier est joint à ce document afin de vous indiquer les accès à la Maison des Associations :



 Zone du chantier = accès interdit